EXTRAIT

du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le jeudi 20 juillet à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 13 juillet 2023, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 13 juillet 2023
Nombre de présents	29	
Nombre de pouvoirs	6	Date de
Suffrages exprimés	35	publication : 25 juillet 2023

ETAIENT PRESENTS:

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES:

M. Julien RELAUX, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS:

M. Julien RELAUX a donné pouvoir à M. Grégory RENDE,

M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Marylène HENAULT,

Mme Carine BROUSTAUT a donné pouvoir à Mme Martine LABARCHEDE,

M. Yves LOUME a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI,

Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU a donné pouvoir à M. Bruno JANOT,

M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à $\mbox{ Mme Viviane LOUME-SEIXO}.$

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET

ÉMET un avis favorable à la demande de création d'une chambre funéraire, adressée à la Sous-Préfecture par l'entreprise Pompes Funèbres OGF sise 31 rue de Cambrais à Paris, pour l'autorisation de créer une chambre funéraire au 3 route d'Orthez à Dax,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Secrétaire de séance,

Fanny MESPLET.

Délibéré en séance, Les jours, mois et an que dessus, Suivent les signatures au registre pour copie conforme,

> Julien DUBOIS Maire de Dax Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos – 50, cours Lyautey – 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/). »

Monsieur le Maire de DAX

Affaire suivie par : Nathalie Laveran Tél : 05.58.06.72.86

nathalie.laveran@landes.gouv.fr

Dax, le 2 7 JUIN 2023

Objet : Consultation du conseil municipal : demande de création d'une chambre funéraire

P.J.: un dossier

Monsieur William RICHARD, directeur du service travaux et maintenance de l'entreprise POMPES FUNEBRES OGF sise 31 rue de Cambrai à Paris, a déposé le 4 mai 2023 auprès de mes services une demande d'autorisation de créer une chambre funéraire à Dax, située 3 route d'Orthez, dossier complété le 24 mai 2023.

En application de l'article R2223-74 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal de la commune d'implantation ainsi que le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques sont consultés.

Vous voudrez bien trouver sous ce pli, en communication, le dossier correspondant : les plans, la notice explicative, et l'avis au public détaillant le projet qui sera publié par Monsieur William RICHARD, directeur du service travaux et maintenance, dans deux journaux régionaux ou locaux.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire part de l'avis du conseil municipal dans les meilleurs délais, et dans tous les cas dans les deux mois.

Le sous-préfet,

Thierry BARON

Préfet de Dax 5, avenue Paul Doumer 40100 DAX

Le 04 Mai 2023,

<u>Objet</u>: Création d'une Chambre Funéraire <u>Adresse</u>: 3 Route d'Orthez, 40 100 DAX

Monsieur le Préfet,

Par la présente, permettez-nous de solliciter, conformément aux dispositions de l'article R.2223-74 du code général des collectivités territoriales, l'autorisation de créer et d'aménager une Chambre Funéraire, à l'adresse précitée.

Permettez-nous de prendre acte, que l'article R2223-74 du CGCT précise, qu'en l'absence de notification de votre décision, à l'expiration d'un délai de quatre mois, à date de réception de la présente demande d'autorisation, celle-ci sera considérée comme tacitement accordée.

Nous vous remercions de trouver ci-joint, en six exemplaires, le dossier de demande d'Autorisation, constitué des pièces suivantes :

- Une note de présentation avec fiches techniques,
- Une notice de sécurité et d'accessibilité
- Le plan de situation,
- Le plan de masse,
- Les plans des locaux,
- Les plans des façades,
- Le projet du règlement intérieur.

A noter que le nombre prévisionnel d'admissions est de l'ordre de : 130 par An.

Le présent projet se veut conforme aux prescriptions du décret n° 99-662 du 28 juillet 1999 (J.O. du

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de nos salutations Distinguées.

William RICHARD

Directeur Travaux et Maintenance

Signature

OGF
William RICHARD
Directour Service Travaux Parimenance
31, ruo do Cambral,
75946 PARIS Codox 10

AVEC LES PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES PREVUES AUX ARTICLES

R.2223-74 à R.2223-79 et D. 2223-80 à D.2223-88 du CGCT (modifiés par le décret no 2011-121 du 28 Janvier 2011)

Dénomination de l'établissement :

Chambre funéraire - Funérarium

Adresse de l'établissement :

3 Route d'Orthez 40100 DAX

Maître d'œuvre :

EMMANUEL COMBES
34 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
64200 BIARITZ

Descriptif des travaux :

- Création et aménagement d'une chambre funéraire de simple rez de chaussée comprenant :
- Des locaux accessibles au public composés de :
 - > 1 hall d'accueil des familles
 - > 1 salle de cérémonie
 - > 3 salons de présentation des défunts
 - > 1Sanitaire accessible aux PMR et PSH
- Des locaux techniques à l'usage exclusif des professionnels composés de :
 - > 1 zone de d'arrivée des défunts
 - > 1 salle de préparation.
 - 2 cellules réfrigérées composées de 4 cases à T° positive et 4 cases à T° négative
 - Des circulations techniques permettant l'amenée des défunts dans les salons.

Activités de l'établissement :

Mission de Service Public assurant les prestations des Pompes Funèbres – Funérarium

Effectif du personnel

A minima 1 personne - Complétée selon le besoin et l'activité.

Classement de l'établissement :

ERP de 5ème catégorie Type : V

Présentation de l'établissement :

La chambre funéraire est un lieu permettant l'accueil du public, des familles et des défunts.

Elle est aménagée dans le strict respect de la législation des chambres funéraires et respectera les prescriptions techniques qui concernent à la fois la partie publique et la partie professionnelle des chambres.

Les espaces publics comprennent :

- Un espace d'accueil des familles
- Une salle de cérémonie
- Trois salons de présentation des défunts
- Un sanitaire accessible aux PMR et PSH

Les espaces techniques comprennent :

- 1 salle de préparation de 12 m²
- 2 Cellules Réfrigérées 8 cases aménagées, de 4 cases à T° Positive et 4 Cases à T° négative
- 1 local Social équipé d'un lave Mains, d'un WC, d'une douche, d'un vestiaire.
- d'une table de préparation
- d'un bac avec robinet commande à coude
- d'un kit Hygiène comprenant :

Les espaces publics et techniques de la chambre funéraire sont aménagés dans le strict respect de la législation pour les chambres funéraires

L'arrivée d'eau de la salle de préparation sera équipée d'un disconnecteur.

Le revêtement de sol sera pourvu d'un siphon avec panier en acier inoxydable, démontable et désinfectable.

Le sol du laboratoire sera revêtu d'un carrelage type 30x30cm grès cérame U4P4R9 ou sol PVC.

Les élévations seront recouvertes de revêtements lavables collés sur toute la hauteur de la salle de préparation. Les pieds d'élévations seront pourvus de plinthes afin de faciliter le nettoyage et la désinfection de la salle.

La ventilation statique se fera par une entrée d'air en plafond et l'extraction dynamique en partie basse de la salle de préparation, par l'intermédiaire d'un caisson de filtration, équipé d'un filtre à charbon actif, permettant le renouvellement d'air d'au moins quatre volumes par heure.

Les salons de présentation aménagés afin de préserver à discrétion des circulations extérieure et intérieures et maintenir un affaiblissement acoustique conforme à la législation des chambres funéraires.

- Cloisons Type Placostil Isophonique
- Blocs Porte isophoniques

Appareils sanitaires:

Sanitaire adapté aux PMR et PSH

- 1 cuvette WC Surélevés
- 1 barre d'appui près de la cuvette
- 1 lavabo sur consoles

Vestiaire pour le personnel de service

- 1 cuvette WC normale
- 1 lavabo sur consoles
- 1 bac à douche.

Electricité:

VMC:			
Groupe d'extraction permettant une extrac Gaines aluminium souples	tion de 1 volume Heure dans les salons des famille	es	
	OGF William Richk Directeur Service (Igaugu 31, ruo do Can 75946 PADAS Co	24/05 2028 ARU Polymeniance floral dox 1	

CI-JOINT LE MODELE DE DOCUMENT D'OGF.

MERCI DE BIEN VOULOIR COMPLETER ET/OU SUPPRIMER AUX ENDROITS SURLIGNES ET INDIQUES PAR « $^{(1)}$ », SOIT LE TITRE ET LES ARTICLES 2, 6, 7.

Article 1er:

La chambre funéraire a été autorisée par arrêté de Monsieur le Préfet du département des Landes

Le gestionnaire de la chambre funéraire est titulaire d'une habilitation délivrée par arrêté de Monsieur le Préfet du département des Landes

Article 2: DESCRIPTIF

La chambre funéraire comprend :

- Des locaux accessibles au public composés de :
 - 1 espace d'accueil des familles
 - > 1 salle de cérémonie
 - 3 salons de présentation des défunts
 - 1 Sanitaire accessible aux PMR et PSH
- Des locaux techniques à l'usage exclusif des professionnels composés de :
 - 1 zone de d'arrivée des défunts
 - 1 salle de préparation.
 - 2 cellules réfrigérées composées de 4cases à T° positives et 4 cases à T° négatives
 - Des circulations techniques permettant l'amenée des défunts dans les salons.
- Des locaux Sociaux et techniques à l'usage exclusif du gestionnaire.
- Des aménagements publics extérieurs
 - > 13 places de parkings réservées aux familles, dont 2 emplacements PMR
 - Des espaces végétalisés et arborés
 - Des cheminements piétonniers

Article 3: DISPOSITIONS GENERALES

L'établissement est ouvert au public dans les conditions indiquées aux articles 4 à 6 ci-après.

L'admission à la chambre funéraire doit intervenir dans un délai de 48 heures maximum à compter du décès.

Elle a lieu sur la demande écrite :

- Soit de toute personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles et justifie de son état-civil et de son domicile;
- Soit de la personne chez qui le décès a eu lieu à condition qu'elle atteste par écrit qu'il lui a été impossible de joindre ou de retrouver l'une des personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles ;
- Soit du directeur de l'établissement, dans le cas de décès dans un établissement de santé public ou privé qui n'entre pas dans la catégorie de ceux devant disposer obligatoirement d'une chambre mortuaire conformément à l'article L.2223-39, sous la condition qu'il atteste par écrit qu'il lui a été impossible de joindre ou de retrouver dans un délai de dix heures à compter du décès l'une des personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles;
- Soit des Autorités de Police ou de Gendarmerie, conformément aux dispositions de l'article R.2223-77 1er alinéa du code général des collectivités territoriales ;
- Soit sur réquisition de Monsieur le Procureur de la République, conformément aux dispositions de l'article R.2223-77 3ème alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les formulaires relatifs aux formalités d'admission et de séjour dans la chambre funéraire sont fournis, sur demande, gratuitement par le gestionnaire de la chambre funéraire.

Le défunt ne peut être admis que sur la production d'un extrait du certificat médical de décès.

De plus, le défunt ne peut être admis sans que la déclaration préalable de transport ait été effectuée auprès du maire de la commune du lieu de décès.

Enfin, pour être admis à la chambre funéraire, le défunt doit être muni d'un bracelet d'identité indiquant le Nom, le Prénom, le Jour, l'Heure et le Lieu du décès.

Article 5: ADMISSION SUR DEMANDE DES AUTORITES

Souf las cos ralavant da frais da justica Tarsqua la défunt o été admis an vartu das Dauvairs da Palica

1) Au public

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h;
- Les dimanches et jours fériés sur appel téléphonique auprès d'un opérateur funéraire habilité choisi par les personnes qui ont qualité pour pourvoir aux funérailles ;
- Par digicode (les codes d'accès sont fournis par le gestionnaire).

2) Aux professionnels

- Mêmes horaires (et/ou conditions);
- > Toutefois, les admissions d'urgence peuvent être effectuées à tout moment. Il convient au préalable de prendre contact avec la permanence instituée à cet effet (tous renseignements utiles sont fournis par le gestionnaire).

La liberté d'accès aux divers locaux est la plus étendue. Elle est uniquement limitée par les règles de l'article 3 précédent et par la nécessité de maintenir l'hygiène et la dignité des lieux et d'assurer la sécurité des personnes.

Les familles accèdent à l'établissement par l'entrée principale. Les opérateurs de pompes funèbres habilités et mandatés par les familles, ainsi que les fournisseurs accèdent par l'entrée de service.

L'accès peut être interdit à toute personne dont la présence ne serait pas motivée par des nécessités de service ou dont le comportement pourrait troubler l'ordre, la décence ou la sérénité des lieux.

Article 7: MISE A DISPOSITION DES LOCAUX: PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

1) Salle de préparation :

Elle est mise à disposition des thanatopracteurs habilités, des autorités de police et de la justice dans les conditions déterminées avec le gestionnaire.

Les soins de conservation sont exclusivement pratiqués par des thanatopracteurs habilités désignés directement par les familles ou par l'intermédiaire des opérateurs funéraires habilités choisis par ces dernières.

Article 8: DISPOSITIONS PARTICULIERES

Le gestionnaire est tenu de :

- Mettre à la disposition du public ;
 - > Un registre où sont mentionnées toutes les observations ;
 - La liste départementale des opérateurs funéraires habilités ;
 - Les tarifs des prestations et fournitures de la Chambre Funéraire ;
- Tenir un registre numéroté et paraphé par le gestionnaire mentionnant toutes les entrées et les sorties des défunts ;
- Contrôler l'accès et la bonne tenue des opérateurs de pompes funèbres habilités, des fournisseurs ainsi que des fleuristes.

Article 9: DEPART DE LA CHAMBRE FUNERAIRE

1) Départ avant mise en bière

Un nouveau transport du défunt avant mise en bière peut s'effectuer, à la demande des familles, dans les conditions des articles R. 2213-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

2) Départ aprés mise en bière

S'ils n'ont pas déjà fait l'objet d'une mise en bière préalable, les défunts sont déposés en cercueil non fermé **30 minutes** avant le départ de la chambre funéraire. Les membres de la famille qui n'auraient pas eu la possibilité de reconnaître leur défunt auparavant pourront le faire, dans la salle de reconnaissance ou dans un salon de présentation, **15 minutes** avant la fermeture du cercueil et le départ.

Le 24 mai 2023

M. Guillaume BIDET Directeur du secteur opérationnel

apidet

Dossier n°1345313 Référence client : Le 24/05/2023

CREATION CHAMBRE FUNERAIRE A DAX

Support de publication

Journal Le Courrier Français

Date de publication 02/06/2023

Département 40 - Landes

Texte de l'annonce

AVIS AU PUBLIC
PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE A DAX

Mr Alain COTTET, président de l'entreprise OGF, située au 31, rue de Cambrai, 75019 PARIS.

Envisage la réalisation d'une chambre funéraire, 3 Route d'Orthez 40100 DAX

Les espaces publics de la chambre Funéraire comprennent :

- Un espace d'accueil des familles
- Une salle de cérémonie
- Trois salons de présentation des défunts
- Un Sanitaire accessible aux PMR et PSH

Les espaces techniques comprennent :

- 1 salle de préparation de 12 m²
- 2 Cellules Réfrigérées 4 cases aménagée, de 4 cases à T° Positive et 4 Cases à T° négative
- 1 local Social équipé d'un lave Mains, d'un WC, d'une douche, d'un vestiaire.

Les espaces extérieurs publics comprennent :

- 13 places de parkings réservées aux familles, dont 2 emplacements PMR
- D'espaces végétalisés et arborés
- De cheminements piétonniers

Les espaces publics et techniques de la chambre funéraire sont aménagés dans le strict respect de la

Société des Editions de Presse Affiches Parisiemnes 3, rue de Pordichéry - 75015 Paris RCS Paris 572 227 593 Tél. 01.42.60.36.78 Dossier n°1345311

Référence client :

CREATION CHAMBRE FUNERAIRE A DAX

Le 24/05/2023

Support de publication

Journal Les Petites Affiches Landaises

Date de publication 03/06/2023

Département 40 - Landes

Texte de l'annonce

AVIS AU PUBLIC

PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE A DAX

Mr Alain COTTET, président de l'entreprise OGF, située au 31, rue de Cambrai, 75019 PARIS.

Envisage la réalisation d'une chambre funéraire, 3 Route d'Orthez 40100 DAX

Les espaces publics de la chambre Funéraire comprennent :

- Un espace d'accueil des familles
- Une salle de cérémonie
- Trois salons de présentation des défunts
- Un Sanitaire accessible aux PMR et PSH

Les espaces techniques comprennent :

- 1 salle de préparation de 12 m²
- 2 Cellules Réfrigérées 4 cases aménagée, de 4 cases à T° Positive et 4 Cases à T° négative
- 1 local Social équipé d'un lave Mains, d'un WC, d'une douche, d'un vestiaire.

Les espaces extérieurs publics comprennent :

- 13 places de parkings réservées aux familles, dont 2 emplacements PMR
- D'espaces végétalisés et arborés
- De cheminements piétonniers

Les espaces publics et techniques de la chambre funéraire sont aménagés dans le strict respect de la

Société des Editions de Presse Affiches Parisiennes 3, rue de Pordichéry - 75015 Paris RCS Paris 572 227 593 Tél. 01.42.60.36.78

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 542 076 799 R.C.S. Paris

Date d'immatriculation 22/10/1954

Dénomination ou raison sociale **OGF**

Forme juridique Société anonyme

Capital social 40 904 385,00 EUROS

Adresse du siège 31 rue de Cambrai 75019 Paris

31 mars Date de clôture de l'exercice social

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président du conseil d'administration - Directeur général

Nom, prénoms Cottet Alain

Date et lieu de naissance Le 08/12/1968 à Paris 16ème (75)

Nationalité Française

Domicile personnel 15 rue Michelet 92600 Asnières-sur-Seine

Administrateur

Anglaret Patrick Nom, prénoms

Date et lieu de naissance Le 27/06/1956 à Bron (69)

Nationalité

Domicile personnel 6 rue Cauchy 75015 Paris

Administrateur

Nom, prénoms Leterreur Virginie

Nom d'usage

Neale BLIQUE FRANÇAISE Le 27/08/1974 à Clamart (92) Date et lieu de naissance

Nationalité Française

Domicile personnel 7 bis avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt

Française

Administrateur

Nom, prénoms Deleris Claire

Nom d'usage Chauveau

Date et lieu de naissance Le 20/07/1965 à Le Havre (76)

Nationalité Française

Domicile personnel 10 rue Aubriet 92420 Vaucresson

Duit ti iitii ut naiobanet Le 00/12/1/00 a 1 ail 10 100ine (10) Nationalité Française Domicile personnel 15 rue Michelet 92600 Asnières-sur-Seine Administrateur représentant les salariés Nom, prénoms Sadouni Djamal Le 03/01/1970 à Tizi Ouzou (Algérie) Date et lieu de naissance Nationalité Française Domicile personnel 22 rue Amélie 93240 Stains Commissaire aux comptes titulaire DELOITTE & ASSOCIES Dénomination 185 avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-Sur-Seine CEDEX Adresse Immatriculation au RCS, numéro 572 028 041 Nanterre SOCIETE RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION GROUPEMENT D'ENTREPRISES DE SERVICES - Mention n° 92848 du 19/02/1999 FORME JURIDIQUE SOCIETE EN COMMANDITE PARACTIONS SIEGE SOCIAL 66 BD RICHARD LENOIR 75011 PARIS RCS 426920617 RCS PARIS SOCIÉTE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SUD ESET SERVICES FORME JURIDIQUE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS SIEGE SOCIAL 15 AV - Mention n° 92849 du 19/02/1999 DEGRASSI 13606 AIX EN PROVENCE RCS 311796106 RCS AIX EN PROVENCE Mention n° 92850 du 19/02/1999 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION HENRI DE BORNIOL FORME JURIDIQUE SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS SIEGE SOCIAL 122 R DE GRENELLE 75007 PARIS RCS 682027784 ROS PARIS SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : - Mention n° 92851 du 19/02/1999 DENOMINATION GROUPEMENT SERVICES ATLANTIQUE FORME JURIDIOUE SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS SIEGE SOCIAL 107 R HENRI FREVILLE 35000 RENNES RCS 426920617 RCS RENNES SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION COMPAGNIE DES SERVICES DE L'EST FORME - Mention nº 92853 du 19/02/1999 JURIDIQUE SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS SIEGE SOCIAL 1 ALLEE DE VINCENNES 54500 VANDOEUVRE LES NANCY RCS 335780300 RCS NANCY - Mention n° 92854 du 19/02/1999 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION MOUFLE PARTICIPATION FORME JURIDIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE SIEGE SOCIAL 10 R MOUFLE 75011 PARIS RCS 398962787 RCS PARIS - Mention n° 92855 du 19/02/1999 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION GENERALES SUD-OUEST FORME JURIDIQUE SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS SIEGE SOCIAL 107 R HENRI FREVILLE 35000 RENNES RCS 571750033 RCS RENNES - Mention n° 92892 du 19/02/1999 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION :

	DENOMINATION CENTRALE D'ETUDES ET DE SERVICES TECHNIQUES FORME JURIDIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE SIEGE SOCIAL 32 R CHANCE MILLY 92100 CLICHY RCS 775723455 RCS NANTERRE	
- Mention n° 92899 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION POMPES FUNEBRES D'AQUITAINE FORME JURIDIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE SIEGE SOCIAL 3 ROUTE D'ORTHEZ 40100 DAX RCS 330621046 RCS DAX	
- Mention n° 92900 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION POMPES FUNEBRES DU BOCAGE ROUGEREAU ET CIE FORME JURIDIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE SIEGE SOCIAL 1 PLACE DU 6 JUIN 1944 14500 VIRE RCS 947080131 RCS VIRE	
- Mention n° 92901 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION POMPES FUNEBRES DEBEURME FRERES FORME JURIDIQUE SOCIETE ANONYMES SIEGE SOCIAL 11 R CARNOT59150 WATTRELOS RCS 334897550 RCS ROUBAIX TOURCOING	
- Mention n° 92903 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SARL ROUGEREAU ET FILS FORME JURIDIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE SIEGE SOCIAL 14 RDE LAUNAY 14130 PONT L'EVEQUE RCS 320890692 RCS HONFLEUR	
- Mention n° 92905 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION LES MARBRERIES SURGET FORME JURIDIQUE SOCIETE ANONYME SIEGE SOCIAL 18 AV OLIVIER DE SERRES 76000 ROUEN RCS 590500518 RCS ROUEN	
- Mention n° 92906 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE PONT- AUDEMER FORME JURIDIQUE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SIEGE SOCIAL 18 AV OLIVIER DE SERRES 76000 ROUEN RCS 382596948 RCS ROUEN	
- Mention n° 92907 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SURGET SERVICE FUNERAIRE FORME JURIDIQUE SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE SIEGE SOCIAL 5 R LOUIS RICARD 76000 ROUEN RCS 385302542 RCS ROUEN	
- Mention n° 92908 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION POMPES FUNEBRES MOSELLANES FORME JURIDIQUE SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS SIEGE SOCIAL 1 R DU LUXEMBOURG 57100 THIONVILLE RCS 313031114 RCS THIONVILLE	
- Mention n° 92909 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION LES ARTISANS DU FUNERAIRE FORME JURIDIQUE SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE SIEGE SOCIAL AVENUE DE MANCHESTER 08000 CHARLEVILLE MEZIERES RCS 571880608 RCS CHARLEVILLES MEZIERES	
- Mention n° 92912 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION CENTRE FUNERAIRE COTE BASQUE POMPES FUNEBRES COTE BASQUE FORME JURIDIQUE SOCIETE ANONYME SIEGE SOCIAL 4 R DE BALTET 64100 BAYONNE RCS 339726804 RCS BAYONNE	
- Mention n° 92913 du 19/02/1999	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION MONTI FORME JURIDIQUE SOCIETE ANONYME SIEGE SOCIAL 4 AV PAUL TEISSERENC 34700 LODEVE RCS 322375874 RCS LODEVE	
Martin " 02017 d. 10/02/1000	SOCIETE AVANT DADTICIDE A LICHEDATION DE ELISION .	

- Mention nº 53175 du 08/09/2000 - Mention nº 53175 du 08/09/2000 - Mention nº 53175 du 08/09/2000 - Mention nº 53176 du 08/09/2000 - Mention nº 53179 du 08/09/2000 - Mention nº 53179 du 08/09/2000 - Mention nº 5318 du 08		
DENOMINATION CHAZEL ET MARTIN FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 5 (20 PK) OZIN RCS 325 855 492 RCS AUBENAS. - Mention n° 53176 du 08/09/2000 - Mention n° 53179 du 08/09/2000 - Mention n° 53179 du 08/09/2000 - Mention n° 53181 du 08/09/2000 - Mention n° 53181 du 08/09/2000 - Mention n° 53181 du 08/09/2000 - Mention n° 53182 du 08/09/2000 - Mention n° 53182 du 08/09/2000 - Mention n° 53184 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53185 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53188 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 -	- Mention n° 551/4 du 08/09/2000	DENOMINATION PF BIDON FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL RTE NATIONALE DE CAMBRAI 59169 FERIN RCS 383 126 810 RCS
DENOMINATION MARBERRIE LESCARCELLE FORME JURIDIQUE SA SIEGE SCICAL 28 RUELTA FAVETTE 91100 CORGELL RCS 309 306 04.R.CS EVRY - Mention n° 53181 du 08/09/2000 - Mention n° 53181 du 08/09/2000 - Mention n° 53182 du 08/09/2000 - Mention n° 53184 du 08/09/2000 - Mention n° 53185 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53193 du 08/09/2000 - Mention n° 5319	- Mention n° 53175 du 08/09/2000	DENOMINATION CHAZEL ET MARTIN FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 6 COURS MARCEL NICOLAS 07250 LE POUZIN RCS
DENOMINATION MARBRERIE RENNAISS FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 34 AVE DU GROS MALHON 35000 RENNES RCS 417 802 998 RCS RENNES OSCIETE AVANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DES POMPES FUNEBRES DE CAEN ET SA REGION : S P F C R FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 123 RUE DU GAL MOULIN 14000 CAEN RCS 394 250 559 RCS CAEN SOCIETE AVANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SA POT-FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL I RUE JULIES RATHURE 89800 CHABLIS RCS 330 827 676 RCS AUXERRE - Mention n° 53184 du 08/09/2000 - Mention n° 53185 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53193 du 08/09/2000 - Mention	- Mention n° 53176 du 08/09/2000	DENOMINATION MARBRERIE LESCARCELLE FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 28 RUE LAFA YETTE 91100 CORBEIL RCS 309 306
DENOMINATION SOCIETE DES POMPES FUNEBRES DE CARN ET SA REGION - S P F C R PORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 123 RUE DU GAL MOULIN 14000 CAEN RCS 394 250 359 RCS CAEN SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SA POT FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL I RUE JULIES RATHIER 89800 CHABLIS RCS 330 827 676 RCS AUXERRE - Mention n° 53184 du 08/09/2000 - Mention n° 53185 du 08/09/2000 - Mention n° 53185 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53190 du 08/09/2000 - Mention n° 531		DENOMINATION MARBRERIE RENNAISES FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 34 AVE DU GROS MALHON 35000 RENNES RCS 417
DENOMINATION SA POT-FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL I RUE JULES RATHIER 89800 CHABLIS RCS 330 827 676 RCS AUXERRE - Mention n° 53184 du 08/09/2000 - Mention n° 53185 du 08/09/2000 - Mention n° 53185 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53190 du 08/09/2000 - Mention n° 53190 du 08/09/2000 - Mention n° 53190 du 08/09/2000 - Mention n° 53193 du 08/09	- Mention n° 53181 du 08/09/2000	SA REGION - S P F C R FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 123
DENOMINATION J POULAINET FILS FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 19 BD DE MENILIMONTANT 75011 PARIS RCS 562116 434 RCSPARIS - Mention n° 53185 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53190 du 08/09/2000 - Montielliare pompes funebres pompe	- Mention n° 53182 du 08/09/2000	DENOMINATION SA POT FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 1 RUE JULES RATHIER 89800 CHABLIS RCS 330 827 676 RCS
- Mention n° 53185 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION POMPES FUNEBRES DU SUD OUEST - P F S O FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 5-7 RUE LATASTE 33500 LIBOURNE RCS 380 984 665 RCS LIBOURNE - Mention n° 53186 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53187 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53189 du 08/09/2000 - Mention n° 53190 du 08/09/2000 - Mention n° 53190 du 08/09/2000 - Mention n° 53193 du 08/09/2000	- Mention n° 53184 du 08/09/2000	DENOMINATION J POULAIN ET FILS FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 19 BD DE MENILMONTANT 75011 PARIS RCS 562116 434
DENOMINATION FRANCOIS REQUIER POMPES FUNEBRES FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 3 RUE DU GAL LE GENTILHOMME '50700 VALOGNIES RC'S 384 192 175 RCS CHERBOURG - Mention n° 53187 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE D'EXPLOITATION DES MARBRERIES SURGET FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 18 AVE OLIVIER DE SERRES 76000 ROUEN RC'S 384 739 363 RC'S ROUEN - Mention n° 53189 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION P.F.M. MENUISERIE POMPES FUNEBRES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 1 RUE FREDERIC THOUROT 25200 MONTBELLIARD RC'S 344 420 914 RC'S MONTBELLIARD - Mention n° 53190 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION POMPES FUNEBRES MONTPELLIERAINES A GINES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 688 RUE DU PUECH VILLA 34000 MONTPELLIER RC'S 409 035 516 RC'S MONTPELLIER - Mention n° 53193 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DES POMPES FUNEBRES DE BASSE NORMANDIE S P F B N FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 1 RTE DE BAYEUX 14650 CARPIQUET RC'S 399 983 626 RC'S CAEN	- Mention n° 53185 du 08/09/2000	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION POMPES FUNEBRES DU SUD OUEST - P F S O FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 5-7 RUE LATASTE 33500
DENOMINATION SOCIETE D'EXPLOITATION DES MARBRERIES SURGET FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 18 AVE OLIVIER DE SERRES 76000 ROUEN RCS 384 739 363 RCS ROUEN - Mention n° 53189 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION: DENOMINATION P.F.M. MENUISERIE POMPES FUNEBRES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 1 RUE FREDERIC THOUROT 25200 MONTBELLIARD RCS 344 420 914 RCS MONTBELLIARD - Mention n° 53190 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION: DENOMINATION POMPES FUNEBRES MONTPELLIERAINES A GINES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 685 RUE DU PUECH VILLA 34000 MONTPELLIER RCS 409 035 516 RCS MONTPELLIER - Mention n° 53193 du 08/09/2000 MONTBELLIARD RCS 344 420 914 RCS MONTPELLIER RCS 409 035 516 RCS CAEN RCS RCS CAEN RCS	- Mention n° 53186 du 08/09/2000	DENOMINATION FRANCOIS REQUIER POMPES FUNEBRES FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 3 RUE DU GAL LE GENTILHOMME
DENOMINATION P.F.M. MENUISERIE POMPES FUNEBRES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL I RUE FREDERIC THOUROT 25200 MONTBELLIARD RCS 344 420 914 RCS MONTBELLIARD - Mention n° 53190 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION POMPES FUNEBRES MONTPELLIERAINES A GINES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 685 RUE DU PUECH VILLA 34000 MONTPELLIER RCS 409 035 516 RCS MONTPELLIER - Mention n° 53193 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE DES POMPES FUNEBRES DE BASSE NORMANDIE S P F B N FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 1 RTE DE BAYEUX 14650 CARPIQUET RCS 399 983 626 RCS CAEN	- Mention n° 53187 du 08/09/2000	DENOMINATION SOCIETE D'EXPLOITATION DES MARBRERIES SURGET FORME JURIDIQUE SA SIEGE SOCIAL 18 AVE OLIVIER DE
DENOMINATION POMPES FUNEBRES MONTPELLIERAINES A GINES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 685 RUE DU PUECH VILLA 34000 MONTPELLIER RCS 409 035 516 RCS MONTPELLIER - Mention n° 53193 du 08/09/2000 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION: DENOMINATION SOCIETE DES POMPES FUNEBRES DE BASSE NORMANDIE S P F B N FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 1 RTE DE BAYEUX 14650 CARPIQUET RCS 399 983 626 RCS CAEN	- Mention n° 53189 du 08/09/2000	DENOMINATION P.F.M. MENUISERIE POMPES FUNEBRES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 1 RUE FREDERIC THOUROT 25200
DENOMINATION SOCIETE DES POMPES FUNEBRES DE BASSE NORMANDIE S P F B N FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 1 RTE DE BAYEUX 14650 CARPIQUET RCS 399 983 626 RCS CAEN	- Mention n° 53190 du 08/09/2000	DENOMINATION POMPES FUNEBRES MONTPELLIERAINES A GINES FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 685 RUE DU PUECH
Mantion 10 20508 du 00/00/2002 SOCIETE AVANT DADTICIDE A L'OPEDATION DE FUSION :	- Mention n° 53193 du 08/09/2000	DENOMINATION SOCIETE DES POMPES FUNEBRES DE BASSE NORMANDIE S P F B N FORME JURIDIQUE SARL SIEGE SOCIAL 1
DENOMINATION SOCIETE D'EXPLOITATION GRAUGNARD FORME IURIDIQUE SOCIETE ANONYME SIEGE SOCIAL 4 RUE DU	- Mention n° 20598 du 09/09/2002	SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION SOCIETE D'EXPLOITATION GRAUGNARD FORME IURIDIQUE SOCIETE ANONYME SIEGE SOCIAL 4 RUE DU

SIMPLIFIEES SIEGE SOCIAL 31RUE DE CAMBRAI 75019 PARIS RCS B304497316 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION CONSTRUCTIONS CEDRONI FRERES FORME JURIDIQUE SAS SIEGE SOCIAL 6 RUE HENRI DUNANT 94550 CHEVILLY LARUE RCS 692 000 599 - Mention n° 98264 du 23/03/2004 SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : DENOMINATION GROUPEMENT NATIONAL D'ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES - GNEPF FORME JURIDIQUE SAS SIEGE SOCIAL 107 R HENRI FREVILLE 35200 RENNES RCS 433 976 982 RCS - Mention nº 462 du 02/05/2006 RENNES RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET À L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL Adresse de l'établissement 31 rue de Cambrai 75019 Paris Services Thanatologiques et en particulier l'exécution de tous services et opérations de pompes funèbres transports funèbres et accessoirement de autres services publics l'implantation et l'exploitation de chambres funéraires et de Crematorium toutes activités se rattachant directement ou indirectement au commerce de la marbrerie funéraire, aux fabrications et vente d'articles funéraires, de Cerceuils et de tous accessoires aux fleurs naturelles ou artificielles ainsi qu'a toutes opérations de menuiserie prévoyance funéraire formalité âpres decès. La vente ambulante de marbrerie et la présentation ambulante de formules de prestations d'obsèques a l'avance pré-définies et précisément détaillées ou de formules de prestations d'obsèques a l'avance personnalisées et précisément détaillées. Activité(s) exercée(s) personnalisées et précisément détaillées. Date de commencement d'activité 14/11/1913 Origine du fonds ou de l'activité Création **Exploitation directe** Mode d'exploitation RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT Adresse de l'établissement 7 rue Drouot 75009 Paris Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial PFG-services funéraires, vente d'articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles, Activité(s) exercée(s) prévoyance funéraire, formalités après décès. Date de commencement d'activité 01/01/1998 Origine du fonds ou de l'activité Acquisition par fusion Mode d'exploitation Exploitation directe Adresse de l'établissement 128 boulevard Voltaire 75011 Paris Activité(s) exercée(s) POMPES FUNEBRES, MARBRERIE, CONNUE SOUS LE NOM ROBLOT, VENTE D'ARTICLES FUNERAIRES, FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES, PREVOYANCE FUNERAIRE, FORMALITES APRES DECES

Adresse de l'établissement	11 avenue du Père Lachaise 75020 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES, MARBRERIE CONNUE SOUS LE NOM ROBLOT, VENTE D'ARTICLES FUNERAIRES, FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES, PREVOYANCE FUNERAIRE, FORMALITES APRES DECES
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	O1/01/1998 Acquisition par fusion Exploitation directe
Adresse de l'établissement	5 rue du Fg St Jacques 75014 Paris
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "PFG - Services funéraires", vente d'articles funéraires, vente de fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.
Date de commencement d'activité 🌡	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	38 rue Chaligny 75012 Paris
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "PFG - Services funéraires", vente d'articles funéraires, vente de fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.
Date de commencement d'activité	01/01/19982UE FRANÇAISE
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	111 rue Ordener 75018 Paris
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "PFG Services funéraires", vente d'articles funéraires, vente de fleurs naturelles e artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe

A District April 1 State of the Section State (1.5)

Adresse de l'établissement	24 rue Pierre Larousse 75014 Paris	
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "PFG - Services funéraires", vente d'articles funéraires, vente de fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.	
Date de commencement d'activité	01/01/1998	
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion	
Mode d'exploitation	Exploitation directe	
Adresse de l'établissement	7-9 boulevard de Ménilmontant 75011 Paris	
Adresse de l'établissement Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial PFG-services funéraires. Vente d'articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès. Gestion et utilisation de chambre Funéraire.	
Date de commencement d'activité	01/01/1998	
Origine du fonds ou de l'activité	Création	
Mode d'exploitation	Exploitation directe	
Adresse de l'établissement	45 rue du Château D'Eau 75010 Paris	
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "PFG - Services funéraires", vente d'articles funéraires, vente de fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.	
Date de commencement d'activité	01/01/1998	
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion	
Mode d'exploitation	Exploitation directe ANCAISE	
The state of the s		
Adresse de l'établissement	137 rue Lecourbe 75015 Paris	
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial PFG- services funéraires, vente d'articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.	
Date de commencement d'activité	01/01/1998	
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion	
Mode d'exploitation	Exploitation directe	

Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	109 bis rue Saint-Dominique 75007 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES MARBRERIE CONNUE SOUS LE NOM ROBLOT VENTE D'ARTICLES FUNERAIRES FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES PREVOYANCE FUNERAIRE FORMALITE APRES DECES
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	76 avenue des Gobelins 75013 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES MARBRERIE CONNUE SOUS LE NOM ROBLOT VENTE D'ARTICLES FUNERAIRES FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES PRÉVOYANCE FUNERAIRE FORMALITES APRES
Date de commencement d'activité	DECES 01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Advance de litte el license de	144/148 rue Lecourbe 75015 Paris
Adresse de l'établissement	
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES MARBRERIE CONNUE SOUS LE NOM ROBLOT VENTE D'ARTICLES FUNERAIRES FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES PREVOYANCE FUNERAIRE FORMALITES APRES DECES
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	1 rue d'Auteuil 75016 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES MARBRERIE CONNUE SOUS LE ROBLOT VENTE D'ARTICLESFUNERAIRES FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES PREVOYANCE FUNERAIRE FORMALITES APRES DECES

Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	8 rue Corot 75016 Paris
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "PFG - Services funéraires", vente d'articles funéraires, vente de fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.
Date de commencement d'activité	
Date de commencement d'activité Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	74 rue de la Pompe 75116 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES, MARBRERIE, ESPLOTEE SOUS LE NOM HENRI DE BORNIOL - VENTE D'ARTICLES FUNERAIRES, FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES, PREVOYANCE FUNERAIRE, FORMALITES APRES DECES
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	50 boulevard Malesherbes 75008 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES, MARBRERIE, EXPLOITEE SOUS LE NOM HENRI DE BORNIOL, ORGANISATION DE CEREMONIES - MANIFESTATION, VENTE D'ARTICLESFUNERAIRES, FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES, PREVOYANCE FUNERAIRE, FORMALITES APRES DECES, RECEPTION OFICIELLE OU FAMILIALE
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	66 avenue des Ternes 75017 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES, MARBRERIE, EXPLOITEE SOUS LE NOM HENRI DE BORNIOL - VENTE D'ARTICLES FUNERAIRES. FLEURS

•	r.
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	19-21 boulevard de Ménilmontant 75011 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES, MARBRERIE, CONNU SOUS LE NON POULAIN ET FILS, VENTE D'ARTICLES FUNERAIRES FLEUR! NATURELLES ET ARTIFICIELLES, PREVOYANCE FUNERAIRE FORMALITES APRES DECES
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	19 avenue Rachel 75018 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES, MARBRERIE, CONNU SOUS LE NOM MARBRERIE J POULAIN ET FILS, VENTE D'ARTICLES FUNERAIRE FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES, PREVOYANC FUNERAIRE, FORMALITES APRES DECES
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	2 avenue Pere Lachaise-54 r des Rondeaux 75020 Paris
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres marbrerie exploitée sous le nom commercial "Poulain Fils" vente d'articles funéraires, vente de fleurs artificielles, prévoyant funéraire, formalités après décès
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	13 avenue du Cimetière des Batignolles 75017 Paris
Activité(s) exercée(s)	POMPES FUNEBRES, MARBRERIE, EXPLOITE SOUS LE NO POULAIN ET FILSVENTE D'ARTICLES FUNERAIRES FLEUF NATURELLES ARTIFICIELLES, PREVOYANCE FUNERAIR FORMALITES APRES DECES
Date de commencement d'activité	01/01/1998
Origine du fonds ou de l'activité	Acquisition par fusion

Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Adresse de l'établissement	14 boulevard de Ménilmontant 75020 Paris
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "Pompes Funèbres Roger Marin". Vente d'articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.
Date de commencement d'activité	01/01/2005
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	01/01/2005 Création Exploitation directe
Adresse de l'établissement	101-103 avenue Émile Zola 75015 Paris
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "PFG - Services funéraires", vente d'articles funéraires, vente de fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès.
Date de commencement d'activité	31/03/2008
Origine du fonds ou de l'activité Précédent propriétaire	Transmission universelle du patrimoine à l'associé unique
Dénomination	POMPES FUNEBRES P L M 31 rue de Cambrai 75019 Paris
Adresse Immatriculation au RCS, numéro	349 265 785 Paris
Mode d'exploitation	Exploitation directe
Précédent exploitant Dénomination	POMPES FUNEBRES P L M
Adresse	31 rue de Cambrai 75019 Paris
Numéro unique d'identification	349 265 785
Adresse de l'établissement	12 rue Abel 75012 Paris
Activité(s) exercée(s)	Pompes funèbres, marbrerie, connus sous le nom commercial pompes funebres et marbrerie PLM, vente d'articles funéraires fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décés
Date de commencement d'activité	31/03/2008
Origine du fonds ou de l'activité Précédent propriétaire	Transmission universelle du patrimoine à l'associé unique
Dénomination	POMPES FUNEBRES P L M

Dénomination POMPES FUNEBRES ROGER MARIN Adresse 1 route de Chevannes 91750 Champcueil Numéro et lieu d'immatriculation 602 045 023 **Exploitation directe** Mode d'exploitation Précédent exploitant POMPES FUNEBRES ROGER MARIN Dénomination 1 route de Chevannes 91750 Champcueil Adresse 602 045 023 Numéro unique d'identification 1 avenue de la Porte de Saint-Ouen 75017 Paris Adresse de l'établissement Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial ROGER MARIN POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE, vente d'articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités Activité(s) exercée(s) après décès. 01/06/2017 Date de commencement d'activité Origine du fonds ou de l'activité Transmission universelle du patrimoine à l'associé unique Précédent propriétaire POMPES FUNEBRES ROGER MARIN Dénomination route de Chevannes 91750 Champcueil Adresse 602 045 023 Numéro et lieu d'immatriculation Exploitation directe Mode d'exploitation Précédent exploitant Dénomination POMPES FUNEBRES ROGER MARIN 1 route de Chevannes 91750 Champcueil Adresse 602 045 023 Numéro unique d'identification 12 rue Belgrand 75020 Paris Adresse de l'établissement Pompes funèbres et marbrerie exploitées sous le nom commercial "PFG-SERVICES FUNERAIRES", vente d'articles funéraires, fleurs naturelles et Activité(s) exercée(s) artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès. Date de commencement d'activité 01/06/2021 Origine du fonds ou de l'activité Création Mode d'exploitation **Exploitation directe** Adresse de l'établissement 15 boulevard de Ménilmontant 75011 Paris

Date de commencement d'activité	SERVICES FUNERAIRES", vente d'articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles, prévoyance funéraire, formalités après décès. 01/08/2022	
Origine du fonds ou de l'activité	Création	
Mode d'exploitation	Exploitation directe	
Adresse de l'établissement	93 rue de Reuilly et 1-3 rue du Sergent Bauchat 75012 Paris	
Enseigne	PFG-SERVICES FUNERAIRES	
Activité(s) exercée(s)		
Activite(s) exercee(s)	Pompe funèbres et Marbrerie, vente d'articles funéraires, fleurs naturelles et artificielles prévoyance, formalités après décès.	
Date de commencement d'activité	01/02/2023	
Origine du fonds ou de l'activité	Création	
Mode d'exploitation	Exploitation directe	
IMMATRICULATIONS HORS RESSORT		
R.C.S. Bourg-en-Bresse	And the second s	
R.C.S. Saint-Quentin		
R.C.S. Soissons		
R.C.S. Cusset		
R.C.S. Montluçon		
R.C.S. Manosque		
R.C.S. Gap	A STORMAN (MILL SALES)	
R.C.S. Antibes		
R.C.S. Cannes	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
R.C.S. Grasse	The state of the s	
R.C.S. Nice	The state of the s	
R.C.S. Aubenas	V COEFFE / COEFFE	
R.C.S. Sedan		
R.C.S. Foix		
R.C.S. Troyes R.C.S. Carcassonne		
R.C.S. Carcassonne R.C.S. Narbonne		
R.C.S. Aix-en-Provence		
R.C.S. Marseille		
R.C.S. Salon		
R.C.S. Tarascon		

A.C.D. I Eligueux

R.C.S. Besançon

R.C.S. Romans

R.C.S. Bernay

R.C.S. Evreux

R.C.S. Chartres

R.C.S. Brest

R.C.S. Quimper

R.C.S. Nîmes

R.C.S. Toulouse

R.C.S. Auch

R.C.S. Bordeaux

R.C.S. Libourne

R.C.S. Béziers

R.C.S. Montpellier

R.C.S. Rennes

R.C.S. Saint-Malo

R.C.S. Châteauroux

R.C.S. Tours

R.C.S. Grenoble

R.C.S. Vienne

R.C.S. Lons-le-Saunier

R.C.S. Dax

R.C.S. Mont-de-Marsan

R.C.S. Blois

R.C.S. Roanne

R.C.S. Saint-Étienne

R.C.S. Le Puy-en-Velay

R.C.S. Nantes

R.C.S. Saint-Nazaire

R.C.S. Orléans

R.C.S. Cahors

R.C.S. Agen

R.C.S. Angers

R.C.S. Cherbourg

R.C.S. Châlons-en-Champagne

R.C.S. Reims

R.C.S. Chaumont

R.C.S. Laval



R.C.S. Lille-Métropole R.C.S. Douai R.C.S. Beauvais R.C.S. Compiègne R.C.S. Alençon R.C.S. Arras R.C.S. Boulogne sur Mer BILDE COVIDA R.C.S. Clermont-Ferrand R.C.S. Bayonne R.C.S. Pau R.C.S. Tarbes R.C.S. Perpignan R.C.S. Strasbourg R.C.S. Colmar R.C.S. Mulhouse R.C.S. Lyon R.C.S. Villefranche / Tarare R.C.S. Vesoul / Gray R.C.S. Chalon sur Saône R.C.S. Mâcon R.C.S. Le Mans R.C.S. Annecy R.C.S. Thonon les Bains R.C.S. Dieppe R.C.S. Le Havre R.C.S. Rouen RÉPUBLIQUE FRANÇAISE R.C.S. Meaux R.C.S. Melun R.C.S. Evry R.C.S. Pontoise R.C.S. Versailles R.C.S. Niort R.C.S. Amiens R.C.S. Albi R.C.S. Castres R.C.S. Montauban R.C.S. Draguignan R.C.S. Fréjus

- Mention n° I	SOCIETE REGIE PAR LA LOI DU 24 JUILLET 1966 ET LE DECRET DU 23 MARS 1967 SUR LES SOCIETES COMMERCIALES.ASSEMBLEE DU 24 JANVIER 1969
- Mention n° 2	REIMMATRICULATION DU NUMERO 55.026
- Mention n° 3	MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC LA LOI DU 3 JANVIER 1983 N° 83-1 ET DU 30 AVRIL 1983 N° 83-353
- Mention n° 52576 du 28/01/1994	SOCIETE AYANT PARTICIPE A LA FUSION : COMPAGNIE GENERALE DE SCIERIE ET MENUISERIE SA 66 BLD RICHARD LENOIR 75011 PARIS RCS PARIS B 582 042 990 - SOCIETE IMMOBILIERE DE L'OUEST SA RCS DINAN B 026350058 - CARROSSERIE MODERNE RCS DIEPPE B 572 750 206- LA SOPARFIN SARL RCS PARIS B 582 045 316 - SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHANTELOUBE STE CIVILE RCS TOULON D 331 321 059 - SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE MOUFLE RCS PARIS D 319 060
	414 -SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 51 DU DU 11 NOVEMBRE SOCIETE CIVILE RCS VIENNE D 319 176 392 - SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RUE GOUNOD A CASTRES RCS CASTRES D 319 244 869 - POMPES FUNEBRES REGIONALESSARL - RCS AMIENS B 775 719 429 - SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ANATOLE FRANCE 153 SOCIETE CIVILE RCS LILLE D 783 783 517.
- Mention n° 82660 du 21/11/1996	SOCIETE AYANT PARTICIPE A LA FUSION : PFG RCS PARIS B 542 065 792
- Mention n° 82658 du 21/07/1998	SUITE DENOMINATION: AVEC LA FACULTE DE CONTINUER A UTILISER A SON GRE LES ANCIENNES DENOMINATIONS LA MODERNE ET/OU OMNIUM DE GESTION ET DE FINANCEMENT (OGF) ET OU "POMPES FUNEBRES GENERALES" (PFG)
- Mention n° 45644 du 24/07/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHATELLERAULT A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE POITIERS PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 AVEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000
- Mention n° 45646 du 24/07/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHATELLERAULT A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE POITIERS PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 AVEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000
- Mention n° 55906 du 21/09/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAROLLES A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MACON PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 AVEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000
- Mention n° 56269 du 22/09/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'AIGLE A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ALENCON PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 AVEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000
- Mention n° 56276 du 22/09/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST GEORGES A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BEAUNE PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 AVEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000
- Mention n° 68033 du 20/11/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LODEVE A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE CLERMONT L'HERAULT PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 AVEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000
- Mention n° 68044 du 20/11/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTELNAUDARY A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CARCASSONNE PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 AVEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000
- Mention n° 68045 du 20/11/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOUX A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CARCASSONNE PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 A VEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000
- Mention n° 71614 du 05/12/2000	LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LANGRES A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAUMONT PAR LE DECRET NO 99

595 CHEMIN DE L'ESTAGNOL-LA MOUTONNE 83230 LA CRAU - RCS TOULON B301761748 - EUROPEAN DEVELOPPEMENT AND INNOVATION FOR LOCAL COMMUNITIES (EDIL) SA 31 RUE DE CAMBRAI 75019 PARIS -. RCS PARIS B378127930 - COMPAGNIE PRADEL SA 31 RUE DE CAMBRAI 75019 PARIS - RCS PARIS B349876474 - POMPES FUNEBRES DE LA GARONNE SA 12 RUE DE LA MOULINATTE 33130 BEGLES - RCS BORDEAUX B367200797 -FUNERARIUM DE DAX SARL RUE DES CYCLAMENS 40100 DAX RCS DAX B350857777 - EFFET RETROACTIF DE LA FUSION : 01/01/2001

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE FECAMP A ETE RATTACHE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE PAR LE DECRET NO 99 - 659 DU 30 JUILLET 1999 AVEC EFFET AU 1ER JANVIER 2000

FUSION A EFFET RETROACTIF AU 01/01/2002

SOCIETE AYANT PARTICIPE A LA FUSION : COMPAGNIE GENERALE DE POMPES FUNEBRES CGPF SA SIS 12/14 RUE MARCEL PAGNOL 69200 VENISSIEUXRCS 058 803 172

SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION : COMPAGNIE DES SERVICES FUNERAIRES FRANCAIS (CS2F) -SOCIETE ANONYME - 31 RUE DE CAMBRAI 75019 PARIS - 308 150 754 RCS PARIS

Le Greffier FIN DE L'EXTRAIT RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mention n° 20565 du 09/09/2002

- Mention n° 20600 du 09/09/2002

- Mention n° 98262 du 23/03/2004.

- Mention n° 45798 du 02/09/2004

changement de destination, démolition et reconstruction

Adresse terrain: 3-5 RTE D ORTHEZ, à DAX

ARRÊTÉ

accordant un permis de construire au nom de la commune de DAX

Le maire de DAX,

Vu la demande de permis de construire présentée le 27/07/2021 par la SARL INITIATIVE, représentée par Monsieur MARQUET Claude, siégeant 2 Boulevard de la Libération, à SAINT-DENIS (93284) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour l'aménagement d'un complexe funéraire avec changement de destination, démolition et reconstruction;
- sur un terrain situé 3-5 RTE D ORTHEZ;
- pour une surface de plancher créée de 41,1 m²;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) approuvé le 18/12/2019 et modifié le 14/04/2021 (MS1);

Vu les pièces complémentaires reçues le 22/10/2021;

Vu l'avis favorable avec prescriptions de la sous-commission départementale du SDIS des Landes en date du 24/09/2021;

Vu l'avis favorable avec prescriptions de la sous-commission départementale d'accessibilité des Landes en date du 21/09/2021;

Vu l'avis favorable de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - service régional de l'archéologie préventive en date du 30/08/2021 ;

Vu l'avis favorable avec prescriptions du service public de l'eau du Grand Dax - L'O DE L'AGGLO en date du 18/08/2021;

Vu l'avis favorable des Services Techniques du Grand Dax en date du 20/08/2021;

DAX, le 0 5 0C1. 2021

Le maire,

Alexis ARPAS Adjoint Defegue

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. À cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. "Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr "

Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'État. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut reiet implicite).

Durée de validité :

Conformément à l'article R.424-17 du code de l'urbanisme, l'autorisation est périmée si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de 36 mois à compter de sa notification au(x) bénéficiaire(s). Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. En cas de recours le délai de validité du permis est suspendu jusqu'au prononcé d'une décision juridictionnelle irrévocable.

Conformément aux articles R.424-21 et R.424-22, l'autorisation peut être prorogée par périodes d'une année si les prescriptions d'urbanisme de tous ordres et le régime des taxes et participations n'ont pas évolué. Dans ce cas, la demande de prorogation est établie en deux exemplaires et adressée par pli recommandé ou déposée à la mairie deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité.

Le (ou les) bénéficiaire du permis peut commencer les travaux après avoir :

- adressé au maire, en trois exemplaires, une déclaration d'ouverture de chantier (le modèle de déclaration CERFA n° 13407 est disponible à la mairie ou sur le site Internet urbanisme du gouvernement);
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A. 424-15 à A. 424-19, est disponible à la mairie, sur le site Internet urbanisme du gouvernement, ainsi que dans la plupart des magasins de matériaux).

Attention : l'autorisation n'est définitive qu'en l'absence de recours ou de retrait :

- dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du recours est tenu d'en informer le (ou les) bénéficiaires du permis au plus tard quinze jours après le dépôt du recours.
- dans le délai de trois mois après la date du permis, l'autorité compétente peut le retirer, si elle l'estime illégal. Elle est tenue d'en informer préalablement le (ou les) bénéficiaire du permis et de lui permettre de répondre à ses observations.

Modification installation existante d'un dispositif ou d'un matériel

Adresse terrain: 3 RTE D ORTHEZ, à DAX

ARRÊTÉ

portant autorisation d'installation, remplacement ou modification d'enseignes

Le maire de DAX,

Vu la demande d'Autorisation Préalable présentée le 29/07/2022 par la S.A OGF, représentée par Monsieur RICHARD William, siégeant 31 Rue de Cambrai, à PARIS 19 (75019);

Vu l'objet de la demande :

- Demande d'autorisation préalable Modification installation existante d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne :
 - <u>L'enseigne</u> n° 1 (Type de support : parallèle à la façade Type d'enseigne : lettres individuelles Dimensions : 2,89m x 0,70m- Surface : 2,02m²) ;
 - <u>L'enseigne n° 2</u> (Type de support : scellée au sol Type d'enseigne : enseigne double face drapeau sur mât Dimensions : 0,89m x 4m Surface : 7,44m²) ;
 - L'enseigne n° 3 (Type de support : parallèle à la façade Type d'enseigne : bandeau support Dimensions : 3,70m x 0,70m Surface : 2,59m²) ;
 - L'enseigne n° 4 (Type de support : parallèle à la façade Type d'enseigne : bandeau support Dimensions : 1,50m x 0,30m Surface : 0,45m²) ;
 - <u>L'enseigne n° 5 (Type</u> de support : parallèle à la façade Type d'enseigne : lettres individuelles Dimensions : 4,12m x 0,32m Surface : 1,31m²) ;
- sur un terrain situé 3 RTE D ORTHEZ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.581-4-II et L.581-8-I, 5°;

Vu le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) approuvé le 18/12/2019 ;

Vu l'arrêté municipal du 31 mars 1980 portant sur les caractéristiques techniques, alignements, conservation et surveillance des voies communales et chemins ruraux ;

Vu l'avis Favorable des Services Techniques de la Ville de Dax en date du 26/08/2022;

ARRÊTE





La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Important:

- Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'État.
- Toute occupation du domaine public devra faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services techniques municipaux.

YE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT TABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

20/07/2021 - PC

E DE SECURITE INCENDIE - ERP

Accusé de réception en préf 040-214000887-20230720-c Date de réception préfecture

NOTICE DE SECURITE INCENDIE ERP Sème Catégorie

AMENAGEMENT D'UN COMPLEXE FUNERAIRE A DAX

AMENAGEMENT D'UNE MAISON FUNERAIRE (ERP) DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN GARAGE AMENAGEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL (ERP)

MAITRE d'OUVRAGE

Sté. INITIATIVE

2 Bd. de la Libération 93284 Saint-Denis Cédex

MAITRE D'OEUVRE

Emmanuel COMBES

Architecte dplg 34 Avenue de la REPUBLIQUE 64200 BIARRITZ Accusé de réception en p 040-214000887-2023072 Date de réception préfect sein des établissements concernés au regard de la réglementation en vigueur

e des installations techniques, aux PV de résistance au feu des matériaux et réaction des dispositifs, x et aménagements respectant les mesures énoncées dans la présente notice seront réalisés sous ar les artisans, organismes de contrôle et intervenants du chantier, tous les documents relatifs à la abilité du maître d'ouvrage ou de son maître d'oeuvre d'exécution. Ces derniers devront se faire nts et matériaux mis en oeuvre.

2- SYNTHESE

: L'ETABLISSEMENT

J PROPRIETAIRE

INE DE

: DU PROJET

COMPLEXE FUNERAIRE de DAX

Sté INITIATIVE

DAX

Equipement d'intérêt collectif:

- Local commercial

Maison funéraire

100 personnes F MAXIMUM DU PUBLIC SUSCEPTIBLE D'ÊTRE RECU:

F MAXIMUM DU PERSONNEL:

5 personnes

527,00 m2

E TOTALE DE LA REALISATION:

256 m² E DES LOCAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC:

A: Local commercial: 77 m2

E DE TRANCHES PREVUES:

C: Maison funéraire: 165 m2

B: Garage/thanato:

E DE BATIMENTS CONCERNES PAR LE PROJET:

3

Bat A: Pavillon abritant un local commercial + Laboratoire

Thanato

Garage/stationnement (service) + Thanato Maison funéraire Bat B:

Bat C:

Accusé de réception en préf 040-214000887-20230720-c Date de réception préfecture

illir les défunts avant leur présentation aux familles et un garage pour les véhicule de service et l'entrée er le conseil des familles endeuillées, une maison funéraire avec sa section Thanatologie permettant iplexe funéraire regroupera sur la même parcelle, un magasin commercial permettant également ייניי ש מיי שמי של מי מי ומחוו ומיו מיינייו

nble de la maison funéraire est un équipement dont le service est partagé par la totalité des acteurs du domaine funéraire. Il s'agit d'un **Equipement d'intérêt collectif et de service publique**. irs travaux affecteront les 2 bâtiments précités (A, B). Ils entraineront la modification de la destination ı type d'établissement ERP du bâtiment C, anciennement pavillon d'habitation. Les espaces verts iménagés ainsi que les zones de stationnement sur la parcelle.

amme de travaux prévoit:

+ A.

ovation intérieure et redistribution du cloisonnement du bâtiment A dit « Point Conseil » dont la ation actuelle en tant qu'ERP sera conservée dans le projet.

iment est en rez-de-chaussée uniquement.

ation des façades et cloisonnement intérieur, il est actuellement accessible au PMR.

ition du garage actuel qui lui est adossé (Bat. B)

ire ». Les deux établissements sont séparés par un mur maçonné ou SAD coupe feu 1H, les plafonds artie du garage (Bat. B) et de ce bâtiment A seront rattachée à l'ERP Bâtiment C, la « Maison traités CF 1H pour limiter toute transmission possible.

<u>.</u>

d'un garage en construction légère, adossé au bâtiment A

ment sera reconstruit avec une surface réduite.

ort) avec mise à disposition de plusieurs chambres froides. Cette partie du bâtiment B, donne dans la sonnement intérieur sera adapté à sa fonction qui est réservée à l'accueil des corps (véhicule de nanatologie du bâtiment A.

Thanatologie et son garage (bat.B) seront rattaché à l'établissement situé dans le bâtiment C, « la Funéraire ».

ċ

ment en rez-de-chaussée, était occupé par un logement individuel. Cette maison sera modifiée en ième catégorie, « Lieu de Culte ».

ades seront modifiées avec la création de sorties de secours et la condamnation ou modification tures existantes, il fera l'objet d'une extension par l'adjonction d'une construction au nord pour r le hall d'entée et des espaces de services.

public à ce bâtiment dit « La Maison Funéraire » se fera par la façade Nord, côté cour. nnnement intériei ir existant sera adanté ai iv noi weai iv aménanemente

Accusé de réception en pr 040-214000887-20230720 Date de réception préfect

5- CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT

1 Activité Principale créée et exercée dans l'établissement situé dans le Bâtiment C

ermanent

Centre funéraire

irement

Sans objet

unnellement

Sans objet

2 Effectif du public (GN 2 et article 2 des divers types, PE3) objet de la présente notice

Rez-de-chaussée Bâtiment C

Salle de cérémonie, surface de 43 m2 avec 12 bancs de 140 soit 17 ml

85 personnes

- Effectif assis évalué à 2x16,80= - Effectif debout:

non prévu

Total effectif maximum admis:

Accueil: surface de 28 m2 occupée par 2 canapés de 120 soit 2,50 ml et 24 m2 de 5 P assises 8 P Effectif assis évalué à 2x2,5 soit pas perdus:

Effectif debout 24/3=8 m2 pour

Total effectif maximum admis:

Salon 1: surface de 27 m2 occupée par 3 banquettes de 100 soit 3 ml et par une zone de présentation du défunt et de circulation d'environ 17 m2:

6 P assises Effectif assis évalué à 2x3ml soit

6 P Effectif debout évalué à 17/3=6m2 soit

Total effectif maximum admis:

Accusé de réception en pré 040-214000887-20230720-Date de réception préfectur

6 P assises 6 P 12 P Effectif assis évalué à 2x3ml soit
Effectif debout évalué à 18/3=6m2 soit

Total effectif maximum admis:

TOTAL ADMIS Bat. C:

83 P public maximum

Moyenne maximum observée par jour ouvré: 20 à 25 Personnes

1.3 Admission des handicapés

Suivant article GN8 / Sans limitation

1.4 Personnel (GN1 - §2 B)

d'entrée et des sanitaires. Cette zone n'est pas accessible au public mais à des usagers salariés ou non salariés de l'établissement, au nombre maximum de 2 P. Nous considérerons que ces parties du bâtiment A et B sont rattachées au bâtiment Laboratoire et accès/service: surface de 45 m2 occupée par un laboratoire, un hall principal C, de par leur fonction et usage.

Effectif assis:

Sans Objet

Effectif debout arrêté à soit Total effectif maximum admis:

Moyenne maximum observée par jour ouvré: 1 P 2 P

TOTAL PERSONNEL

2 P

EFFECTIF TOTAL Etabliss. créé public bat. C (yc A partiel), B) : 85 P maximum

1.5 Classement proposé (GN1 et R123-19 du code de la construction)

Bâtiment C (totalité), Bâtiment A (partiel) et B (totalité)

Locaux d'activité du type:

Catégorie: Groupe:

5ème

Accusé de réception en pr 040-214000887-20230720 Date de réception préfect

Surface accessible au public est de 77 m2 pour 6 places assises dans 31m2 de bureaux et 40 m2 de surface commerciale Magasin de vente de matériel funéraire et de services 2 Effectif du public (GN 2 et article 2 des divers types, PE3) objet de la présente notice 19 P Classement proposé (GN1 et R123-19 du code de la construction) activité annexe 22 p 3 P 13 P acceptées Moyenne maximum observée par jour ouvré: 0 à 8 Personnes 6 P assises EFFECTIF TOTAL Etabliss. bat. A: 22 P maximum 3p **ADMIS MAXIMUM** Effectif assis évalué à
Effectif debout évalué à 40/3= 13 m2 soit Inférieur au seuil fixé par l'article GN8 (2%) Sans objet Sans objet TOTAL PERSONNEL Rez-de-chaussée: TOTAL EFFECTIF Rez-de-chaussée; Admission des handicapés Personnel (GN1 - §2 B) nnellement rmanent irement

Accusé de réception en préf 040-214000887-20230720-d Date de réception préfecture

 Include
 ganisme agréé ou une personne agréée :

NON NON

> : Bureau de Contrôle APAVE n Sociale

ons demandées : Appel d'offre en cours

7- IMPLANTATION & DESSERTE

e d'Orthez permet depuis l'extérieur et la voie publique, un accès aisé et rapide aux deux aments par les moyens de secours et de lutte contre l'incendie.

8- ISOLEMENT

ant mur de refend dans les combles. La toiture existante est en continuité. Le sous plafond de la zone re thanatologie comme son cloisonnement sera coupe feu 1, afin de séparer les deux établissements. x établissements A, B et C sont mitoyens. Ils en sont isolés par des murs maçonnés pleins coupe feu oe de bâtiments en RDC, est accessible à chacune de ses extrémités, depuis la route d'Orthez

ent B à usage de garage et lié au bâtiment A, par le laboratoire de thanatologie de l'établissement is le bâtiment C. Ce bâtiment B possède une toiture distincte toute en jouxtant le bâtiment A. ent C, « la maison funéraire », communiquera avec le bâtiment A (partie dédiée à la Thanatologie), où aboratoire thanatologique) et une annexe à l'établissement « lieu de Culte » abrité dans le bat. A et a zone techniques non accessible au public mais uniquement aux professionnels. Cette zone de du reste du bâtiment A par:

- une cloison ou mur coupe feu 1H
- un plafond coupe feu 1H, faisant séparation avec les combles perdues
- toutes les colonnes techniques et passage de gaines seront traités coupe feu 1H

es effectifs des deux établissements pouvant être regroupés en un seul établissement qui restera en ERP 5ème catégorie, l'isolement coupe feu n'est alors pas imposé.

Accusé de réception en pr 040-214000887-20230720 Date de réception préfect

		CF	T5 à T30 (x) Indice 1.2 ou 3
0	Béton ou maçonnerie agglos	Sans objet H<8m	
er	Béton	Sans objet H<8m	MO
inte	Bois tridimensionnel	Sans objet H<8m	
: SI	Brique et placostyle	1H et 30 mn pour le BA13	MO
risques particuliers	Blocs de béton agglomérés	1H	MO
ocaux à sommeil	Sans objet		
utres locaux: Iministratif privés	Béton	1 H	MO
ascenseur	Sans objet	Sans objet	
ture	Bac acier pour création Bâtiment B, tuiles existantes		MO

9- DISTRIBUTION

issements principaux recevant du public et susceptibles de recevoir des personnes en situation de sont accessibles en RDC. Le plein pied sera desservi par des rampes normalisées implantées à es bâtiments dans les espaces verts et le long des façades.

funéraire, disposera d'une sortie de secours annexe située dans la salle de cérémonie en façade

Accusé de réception en préf 040-214000887-20230720-c Date de réception préfecture

nt A, laboratoire thanatologique:

ine spécificité, ce local technique n'accueil aucune zone de risque accessible.

nt B, le garage/stationnement et secteur thanatologique:

âtiment n'abritera aucun local à risque.

it C, la Maison Funéraire:

partie du bâtiment n'abritera aucun local à risque.

11- DEGAGEMENTS

détails relatifs au nombre de sorties, à leur largeur, au sens d'ouverture des portes, aux SAS, à leur et à la largeur des couloirs, etc... seront précisés sur les plans.

Bat. A Etablissement secondaire: Local commercial ETAT EXISTANT ACTUEL INCHANGE

1 totalisant 2UP 1 totalisant 2UP 22 personnes Dégagement : Effectif total = 19 public + 3 personnel = Dégagement minimum réglementaire : Dégagement minimum prévu:

1 Porte d'Entrée de 160cm

3at. C Etablissement principal : maison funéraire

85 personnes Dégagement : Effectif total = 83 public + 2 personnel =

Dégagement minimum réglementaire :

1 totalisant 2UP 2 totalisant 4UP

> Dégagement minimum prévu: 1 Portes d'Entrée de 140cm

1 Portes de secours de 140cm

3at. B. rattaché au bat. C. service/laboratoire

Dégagement : Effectif total =

Dégagement minimum réglementaire :

2 personnel 1 totalisant 1UP 1 totalisant 1UP

> Dégagement minimum prévu: 1 PE de 90

<u>scaliers</u> (PE11) Pescaliers non protégés

Sans Objet

Accusé de réception en pr 040-214000887-20230720 Date de réception préfectu es parois verticales (murs façades et murs de refends ou séparatifs) des locaux seront classés au

onds des locaux seront classés au minimum B-s3, d0 ou en catégorie M 1 : Ils seront réalisés en n B-s3, d0 ou en catégorie M 1 : Elles seront réalisées en parpaing de béton M0.

s des dégagements non protégés et des locaux seront classés au minimum C-s2 ou en catégorie M aront réalisés en béton/carrelage et parquet.

de plâtre M0, dallettes M1. Aucune charpente de toiture ne sera apparente

mobilier et l'agencement principal seront en matériaux de catégorie M3.

salle de cérémonie, chaque rangée comportera 3 sièges ou un banc de +-140 cm entre deux

les sièges ou bancs, seront rendus solidaires par rangée, chaque rangée étant reliée de façon ix rangées voisines de manière à former des blocs difficiles à renverser ou à déplacer.

13- DESENFUMAGE

is deux établissements (Bâtiment A et B/C) présentent une surface inférieure à 300 m2 ne seront fumés.

14- CHAUFFAGE VENTILATION

itions de chauffage dans les deux établissements seront électriques ; radiateurs et pompes à

Accusé de réception en pré 040-214000887-20230720-Date de réception préfectur ation électrique sera conforme aux dispositions de l'article PE 24.

a pas fait usage de canalisations propageant les flammes. Il n'y aura pas de douilles volantes ou de nultiples.

ositif de coupure d'urgence des installations électriques sera mis en place.

ix établissements disposeront d'un éclairage de sécurité d'évacuation constitué par des blocs nes du type non permanent au dessus de chaque issue.

16- GAZ

jet

17- ASCENSEUR

et

18- GRANDE CUISINE

et

19- MOYENS DE SECOURS

d'extinction

u incendie est situé dans le secteur l'établissement.

ement Maison funéraire sera équipé de deux (2) extincteurs à eau pulvérisée de 6 I, et de deux (2)

Accusé de réception en pr 040-214000887-20239720 Date de réception préfect.

estiné à rendre l'alarme perceptible en tenant compte de la spécificité des locaux et des différentes וופות אפומ פלחוטים חותו פלחוטים חומתונים חבינולא פיריב אולונומו אחוטים אפומ כחוווטיפים אמו חוז le handicap des personnes amenées à les fréquenter isolément (sanitaires).

l'alerte

vec les sapeurs pompiers sera réalisée par téléphone urbain.

s et affichage

un des 2 établissements ainsi que dans les bureaux, des consignes précises affichées bien en vue,

- le numéro d'appel des sapeurs-pompiers ;
- l'adresse du centre de secours de premier appel;
- les dispositions immédiates à prendre en cas de sinistre.

el sera formé à la conduite à tenir en cas d'incendie et entraîné à la manœuvre des moyens de ponibles sur place

20- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES PREVUES

21- DEROGATIONS DEMANDEES

Accusé de réception en préfe 040-214000887-20230720-d Date de réception préfecture ente notice concerne l'aménagement et la création d'un complexe funéraire composé d'un magasin le, d'une maison funéraire, de locaux à usage de garage et laboratoire de thanatologie, non bles au public. Il est signalé aux Maître d'Oeuvre et Maîtres d'Ouvrage que les Etablissements Recevant du Public classés de la 4ème à la 1ère Catégorie sont obligatoirement soumis au contrôle technique relatif à la sécurité des personnes (article R 111-38 du Code de la Construction et de l'Habitation).

En outre, le dossier devra être établi conformément aux articles R 123-24 du Code de la Construction et de l'Habitation, GE 2, DF 4, CH 4, EL 1, EC 3, GC 2 et MS 3 du règlement de sécurité et dont vous trouverez ci-joint photocopie.

Je soussigné (nom et qualité du maitre d'Ouvrage)

certifie exacte les renseignements fournis dans le présent questionnaire et m'engage à nformer la commission de sécurité de toutes les modifications ultérieures.

10/04/2921 alta Jen - Jenis

Maître d'Oeuvre

Emmanuel COMBES
Architecte d.p.l.g N° 417265156R

Maître d'Ouvrage

Le Pégase - 2, bd do la Libération 93284 SAINT DENNS Gedex RCS Bobleny 453 216 129

Accusé de réception en pr 040-214000887-20230720 Date de réception préfectu





